

■ Le restaurant de Vouharte a rouvert en plus beau et en plus grand ■ Rénové par Cœur-de-Charente, il double le nombre de couverts et élargit ses horaires.

Vouharte : le Relais des îles gagne en cachet

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Un nouvel écrin digne de la cuisine bistro et locavore de Jean-Marie Paponnet. C'est ce que découvrent depuis la semaine dernière les habitués du Relais des îles, le restaurant de Vouharte, agrandi et complètement transformé par la communauté de communes Cœur-de-Charente, propriétaire des lieux.

«Un chantier qui nous a permis de doubler le nombre de couverts, environ 70 aujourd'hui à l'intérieur, se réjouit Jean-Marie Paponnet, au milieu de la toute nouvelle salle lumineuse créée à l'étagage. Ce qui manquait pour donner une âme à l'établissement.»

Où la modernité du mobilier et des luminaires suspendus, ponctuée des toiles contemporaines du



Le chef cuisinier Jean-Marie Paponnet a doublé le nombre de couverts, notamment en investissant l'étage, refait à neuf. Photo C. A.

»

C'est le cœur du village, d'autant plus depuis que Jean-Marie Paponnet a repris les lieux en 2016: il fait venir du monde, une clientèle surtout très variée.

peintre Gilbert Quioc, côtoie poutres apparentes et parquet d'origine. Un ancien appartement qui a été peu utilisé et servait dernièrement de stockage, dont l'ancien escalier, étroit en colimaçon, a été remplacé par un large escalier en bois. L'un des trois espaces du nouveau restaurant, qui a grignoté l'ex-épicerie du rez-dechaussée, peu fréquentée, où un immense comptoir attend les clients du bar et du resto, tandis que la salle originelle a dû faire un

peu de place à la cuisine. «On a doublé la surface, refait tous les plans de travail», avoue le chef cuisinier, qui a déjà investi 30 000 € pour renouveler le mobilier. Le deal conclu avec la CDC Cœur-de-Charente, porteuse du chantier démarré en novembre dernier. 180 000 € HT, c'est le coût total des travaux, dont environ 125 000 € pour la communauté de communes (1).

Deux soirées en plus

Une nouvelle étape pour l'ancien multiple rural, qui fait relais postal et dépanne encore quelques habitants en pain. «C'est le cœur du village, d'autant plus depuis que Jean-Marie Paponnet a repris les lieux en 2016: il fait venir du monde, une clientèle surtout très variée», dit Frédéric Basset, le nouveau maire de Vouharte. L'ancien chef de restaurant scolaire a fait de ce bistrot de campagne une adresse alléchante. Grâce à une cuisine inventive et accessible, à partir de 14€ le menu du midi en semaine. Avec une nouveauté: des horaires élargis au vendredi soir, samedi midi et samedi soir. «Pour toucher une nouvelle clientèle, dit

Jean-Marie Paponnet qui propose des formules à la carte un peu plus chères en soirée, comme ce yaourt de langoustines au caviar d'Aquitaine servi le week-end dernier. Celui qui postule au label des Gourmets de France et envisage d'adhérer à la charte encore plus restrictive des Maîtres restaurateurs ne vise pas l'élite. «Je veux juste offrir des bons produits, frais et locaux», avoue le chef, qui devait rouvrir Le Relais des îles mimars, pile poil au démarrage du confinement, après avoir travaillé quatre mois dans la salle des fêtes. «La clientèle revient doucement, mais c'est compliqué au niveau de la trésorerie. J'ai pris une claquette comme les autres.»

Quant à l'activité traiteur, développée en parallèle, elle a plongé. «Une vingtaine de repas ont été annulés cet été», regrette Jean-Marie Paponnet, qui travaille avec son épouse et deux salariés à temps partiel. «Mon objectif était de recruter du personnel, mais on va attendre de voir comment ça redémarre.»

(1) Avec un cofinancement de la commune pour 30 000€, de l'Europe pour 10 000€ et de la Région pour 16 666€.

L'église poursuit sa mue

Juste en face du Relais des îles, l'église Notre-Dame, inscrite sur la liste supplémentaire des monuments historiques en 2003, poursuit sa mue. Le chantier de la façade sud de l'édifice du XI^e siècle, la plus voyante, sur la rue principale, est presque terminé, «même s'il faudra changer des pierres de soubassement», souligne Frédéric Basset, le nouveau maire de Vouharte, prolongeant les travaux de son prédécesseur, Jean-Pierre Vigier, qui

avait fait notamment raser l'ancienne sacristie, accolée à l'église depuis le début du XX^e siècle. «On démarre la rénovation des maçonneries de la façade nord, la toiture des contreforts, la zinguerie et la confortation de l'arc triomphal.» Un chantier à 80 000 € HT, cofinancé par l'État, le Département et la communauté de communes. Sans compter le concours du mécénat, à travers l'association de sauvegarde de l'art français et la Fondation du patrimoine.